

A la **conquête** des salariés et adhérents des entreprises et associations clientes CEGEE

Café Conquêtes

16/02/2024



1 Conquérir les salariés et adhérents des entreprises et associations clientes CEGEE, en s'appuyant sur la synergie BDD/BDR.

■ L'objectif de ce dispositif est multiple :

- **Capitaliser sur la synergie avec le marché Pro et la BDR** et nous positionner comme une banque de proximité auprès de nos clients (entreprise, pro et particuliers).
- **Innover et être utile à nos clients professionnels et associations :**
 - Apporter de l'humain dans la relation commerciale : valoriser le capital humain de l'entreprise
 - Se démarquer de la concurrence en apportant une offre innovante
 - Être utile en offrant un levier d'aide à l'embauche de nouveaux salariés
 - Renforcer le lien commercial entre la CEGEE et l'entreprise cliente via la mise en place d'un partenariat
- **Conquérir de nouveaux clients particuliers et développer notre fonds de commerce :**
 - Proposer à ces clients un ensemble d'offres attractives et utiles
 - Mettre à disposition nos expertises, conseils et informations pédagogiques



Les salariés de nos clients Pros et BDR



- Ainsi, ce dispositif permet autant la conquête de nouveaux clients particuliers que pro et entreprises, tout en renforçant la relation commerciale avec nos clients actuels.

2

Le dispositif de conquête des salariés et adhérents se décompose en 5 étapes où chargés d'affaires et conseillers particuliers collaborent ensemble.



Détaillons ensemble chacune de ces étapes

3

Le chargé d'affaires informe son client (dirigeant / chef d'entreprise) des offres que nous avons pensées pour ses salariés ou adhérents.

- Lors d'un RDV commercial, le chargé d'affaires explique le dispositif à son client en mettant en avant les avantages pour l'entreprise et pour les salariés.
- Il peut être seul ou accompagné d'un DA, GC, voire d'un DT...

...accompagner
les projets de
vos salariés...

Parce que l'entreprise
et l'humain sont
intimement liés,
nous avons pensé à
un dispositif inédit
pour vos salariés.

Développer la qualité de vie
au travail de votre équipe...

...vous différencier des
autres employeurs via un
dispositif innovant



LA
BONNE
ASTUCE

Démarcher
l'entreprise ou
l'association avec la
**présence d'un
collaborateur
de l'agence** permet
d'optimiser l'action
et **d'initier les
premiers contacts !**

1



2



3



4



5



4 Si besoin, une pochette, explicative de l'action peut-être remise au dirigeant.

Une pochette d'information a été créée spécifiquement pour les dirigeants des entreprises et associations

Vous pouvez aussi substituer la pochette papier par sa **version numérique**.

Retrouvez-la dans :
Partenariats Synergies
> Conquête des salariés et adhérents des entreprises et associations partenaires de la CEGEE > Email version digitale - pochette dirigeant.

Madame, Monsieur,

En tant que dirigeant(e) d'entreprise, vous avez choisi de faire confiance à la Caisse d'Épargne Grand Est Europe et nous sommes fiers de vous accompagner au quotidien.

Au sein de votre société se côtoient des femmes et des hommes qui, chaque jour, écrivent son histoire et participent à sa performance.

Parce que l'entreprise et l'humain sont intimement liés, nous vous présentons aujourd'hui un dispositif inédit : nous mettons à la disposition de vos salarié(e)s toutes nos expertises ainsi que des offres privilégiées leur permettant, notamment, de financer leurs projets à des conditions préférentielles. Des offres ont aussi été pensées pour vos nouveaux salariés ou apprentis, afin de les accompagner dans ce moment-clé.

À travers ce dispositif, « Vous Être Utile » prend tout son sens.

Découvrez l'ensemble de nos solutions dans le dépliant joint.

Espérant avoir le plaisir d'en faire bénéficier le plus grand nombre, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Olivier Vimard,
Membre du Directoire en charge
de la Banque du Développement Régional



Mikaël Le Gall,
Membre du Directoire en charge
de la Banque de Détail



Testez-nous !

Découvrez les avantages réservés aux salariés des entreprises clientes de la Caisse d'Épargne

Flyers pour les salariés et adhérents

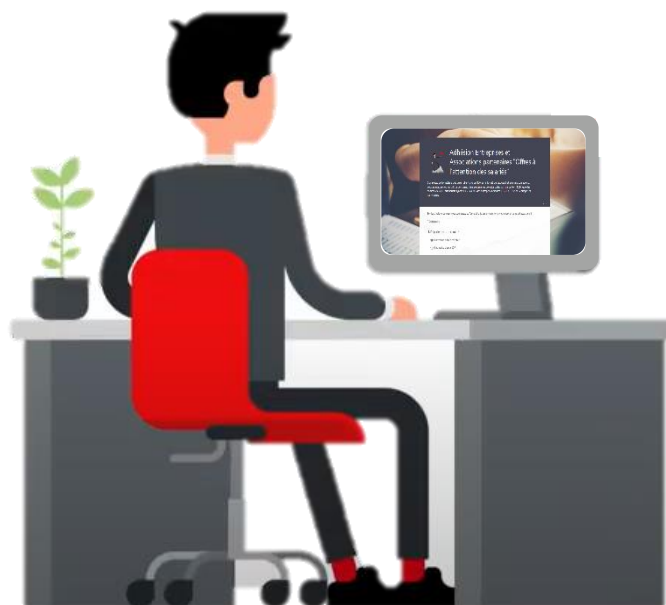
- Un message co-écrit par la BDR (O. VIMARD) et la BDD (M. LE GALL), valorise le dirigeant d'entreprise.



5

Si le dirigeant est d'accord pour intégrer sa structure au dispositif, il lui suffit d'exprimer son accord verbalement.

- Dès qu'un client Pro / BDR est informé du dispositif et exprime son accord, le chargé d'affaires complète le [Formulaire d'adhésion Entreprise Partenaire « Offres à l'attention des salariés »](#) - lien également disponible dans **La RUBRIQUE des COMMERCIAUX**.
- Cette seule action permet d'intégrer l'entreprise/l'association dans notre dispositif.



2



3



4



5



6

A son tour, le dirigeant diffuse ces offres auprès de ses employés ou de ses adhérents, il peut le faire en leur distribuant les flyers prévus à cet effet.

Flyer à l'attention des salariés et des adhérents



Testez-nous ! Et découvrez nos offres de bienvenue...

(Offres réservées aux salariés ou adhérents des entreprises et associations partenaires de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe)

La Caisse d'Epargne met son expertise et ses offres privilégiées à votre service pour gérer votre budget, financer vos projets, anticiper votre retraite mais aussi optimiser votre patrimoine.

Vous allez gagner du temps !



Votre carte bancaire
Visa Premier à
1€/mois
pendant 6 mois⁽¹⁾

Avec la Formule Confort, en plus de votre carte bancaire⁽²⁾ vous bénéficiez d'un ensemble de services essentiels pour faciliter la gestion de votre compte :

- L'accompagnement d'un conseiller Caisse d'Epargne
- Une autorisation de découvert adaptée⁽³⁾⁽⁴⁾
- L'abonnement aux services de banque à distance
- Le paiement mobile sécurisé, avec la possibilité d'utiliser votre carte dans ApplePay ou Samsung Pay.

Découvrez également les Formules Famille⁽⁵⁾, une solution parfaitement adaptée aux besoins bancaires de toutes les familles, petites ou grandes.

- Un compte et une carte bancaire pour chacun afin de gérer son compte en toute autonomie.
- Une cotisation mensuelle unique et avantageuse pour tous les comptes de la famille⁽⁶⁾.

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2024 pour toute première souscription à une offre groupée de services Formule Confort individuelle (dont non titulaire d'une carte bancaire ou d'une offre groupée de services bancaires en CSE) avec la fourniture d'une carte de débit Visa Premier (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) ou Visa Premier (carte de paiement et de crédit distribué par les Caisses d'Epargne Intermédiaires de crédit exclusivement pour le compte de l'UEI, financement - Société Anonyme - 630 000 207 RCS Paris, sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Epargne et après expression du désir de réactivation) 1€ par mois pendant 6 mois plus coût selon conditions tarifaires en vigueur. Inscrivez-vous en agence ou sur www.caisse-epargne.fr/epargne-est-europe/ (coût de commission selon votre opération). (2) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Epargne et des conditions en vigueur. (3) Dans la limite du montant maximum défini par votre banque et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. Uniquement pour les clients majeurs. (4) Cotisation unique au titre de la Formule Initial, Confort ou Optima, version famille, soumise par un couple, avec ou sans enfant, titulaire d'un compte individuel (chacun ou d'un compte joint), ouvert chacun au moins d'une carte bancaire. (5) Tous parents ont accès à la formule famille, les enfants de moins de 16 ans peuvent en bénéficier et souscrire gratuitement à une formule individuelle de même niveau que leurs parents. (6)



Pour vous souhaiter la bienvenue, nous vous offrons 80 €, versés sur votre compte de dépôt dès son ouverture⁽⁷⁾.

(7) Offre valable jusqu'au 31/12/2024 pour toute première ouverture d'un compte de dépôt accompagnée de la souscription à une formule individuelle (Initial, Confort ou Optima) ; sous réserve de la domiciliation bancaire d'un mois à l'ouverture (employeur, époux, conjoint, partenaire, sécurité sociale, impôts...). Les 80€ sont versés sur le compte bancaire ouvert à la Caisse d'Epargne Grand Est Europe. Offre valable une seule fois. Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe. En cas de clôture de la Formule dans les 12 mois suivant son ouverture, la Caisse d'Epargne se réserve le droit de débiter le montant de la prime.

* Selon conditions tarifaires en vigueur, renseignez-vous en agence ou sur www.caisse-epargne.fr (coût de commission selon votre opération).



**CAISSE
D'EPARGNE**
Grand Est Europe
Vous être utile.

Un changement de
banque simplifié :
on s'occupe de tout !

50€
de bons d'achat⁽⁸⁾

Dès lors que vous nous confiez le transfert des prélèvements et/ou virements auprès d'au moins 3 organismes vers votre nouveau compte, vous bénéficiez de 50€ de bons d'achat⁽⁸⁾ offerts, valables sur plus de 200 sites de e-commerce.

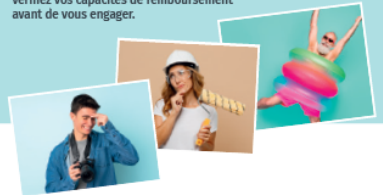


(8) Bons sous forme de codes de 10 à 30€ selon les enseignes e-commerce partenaires dans la limite des stocks disponibles (valable hors événements hors de port). Chaque bénéficiaire ne peut commander plus d'un code par enseigne. Capacité de bons valable 6 mois à compter de son attribution. Chaque bon sélectionné est valable 1 mois à compter de sa commande sur le site dédié. A valeur sur plus de 200 sites partenaires.

Des prêts adaptés
à vos besoins

Que ce soit pour faire face à un imprévu ou pour financer vos projets, la Caisse d'Epargne vous propose de nombreux prêts spécifiques négociés dans le cadre du partenariat. N'hésitez pas à vous renseigner en agence.

Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Coup de pouce "Immo"

Votre projet immobilier⁽²⁾

Parce que chaque projet immobilier est unique, à la Caisse d'Epargne nous vous proposons une gamme de prêts adaptée à chaque situation.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, préteur, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La vente est autorisée à l'extinction du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. (3) Conditions préférentielles réservées aux salariés ou adhérents des entreprises et associations clientes de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe ayant adhéré au partenariat. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Conditions
préférentielles⁽³⁾

Des rendez-vous Experts

Votre Conseiller tient son expertise à votre disposition. Lors d'un entretien, vous pourrez, ensemble, regarder précisément vos attentes. N'hésitez pas à le contacter !

- Un bilan de votre protection (assurances & prévoyance)
- Des conseils personnalisés en termes d'épargne et de retraite
- Un bilan patrimonial gratuit
- Un accompagnement personnalisé tout au long des étapes de votre crédit immobilier
- Des rendez-vous d'informations sur des thèmes économiques et financiers...



Pour tout renseignement, contactez votre conseiller ou prenez rendez-vous en scannant le QR Code ci-dessus ou sur :
www.caisse-epargne.fr
(coût de commission selon votre opération)

1



2



3



4



5



**CAISSE
D'EPARGNE**
Grand Est Europe

7

Les prospects qui adhéreront au dispositif peuvent bénéficier d'offres commerciales avantageuses et exclusives.

Prime de Bienvenue

80 € versés sur le compte de dépôt ouvert, accompagnée de la souscription à une Formule individuelle ; sous réserve de la domiciliation bancaire d'au moins 3 organismes
La prime de Bienvenue est versée sous 3 mois.



Offre Bancarisation

La Visa Premier est à 1 € par mois pendant 6 mois, valable pour toute nouvelle souscription d'une Formule Confort individuelle



Offre Crédit

- Crédit consommation partenariat bienvenue jusqu'à 5.000 € (conditions de taux disponibles dans le book des offres)



Rendez-vous experts

- Bilan assurances et prévoyance
- Conseils personnalisés en termes d'épargne et de retraite
- Bilan patrimonial gratuit



Ces offres sont réservées aux salariés et adhérents des entreprises et associations clientes de la CEGEE ayant adhéré au dispositif.

Offres susceptibles d'évolution

1



2



3



4



5



8

Pour cela, il suffit au salarié ou à l'adhérent de compléter le formulaire lié au QR-code et valider sa demande de prise de rendez-vous.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe

Merci !

Un conseiller vous recontactera d'ici 48h pour
vous présenter nos offres plus en détails.



Dès que formulaire est complété,
un email est automatiquement
envoyé à l'équipe Partenariat de la
CEGEE.

1



2



3



4



5



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe

9

Dès que le prospect a effectué sa demande de RDV, l'équipe Partenariat (marketing) informe l'agence la plus proche du domicile du client.

- Les demandes de contact sont envoyées par email aux collaborateurs de l'agence concernée.

Contact prospect pour EER - Salarié d'une entreprise cliente CEGEE



Répondre Répondre à tous Transférer ...

Bonjour,

Un prospect a manifesté son intérêt quant aux offres de partenariats « salariés des entreprises clientes CEGEE ».

Vous trouverez ci-dessous ses références :

- Nom du prospect : [KLEIN](#)
- Prénom du prospect : [Alain](#)
- Date de naissance : [15/10/1996](#)
- Code postal : [68000](#)
- Numéro de téléphone du client : [06 07 06 05 83](#)
- Salarié de l'entreprise : [L'atelier du coiffeur](#)
- Agence spécifiée par le prospect : [N/C](#)

Merci de prendre contact avec ce client dans un délai de 24 h.
Dès que le rendez-vous client a été positionné, nous vous remercions de nous communiquer la date de cet entretien.

Vous trouverez ci-joint les offres commerciales liées à ce partenariat ainsi que le dispositif en place : [Clic-ici](#)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service Partenariat : partenariat@cegee.caisse-epargne.fr

Bien à vous,



1

2

3

4

5

10

Le conseiller Part contacte le prospect afin de lui fixer un Rendez-vous et identifier ses besoins.

- La réactivité est un gage de réussite de ce dispositif.
- L'agence traite cette demande de RDV en priorité et contacte le client sous 24 h.



J'ai le plaisir de pouvoir vous présenter nos offres privilégiées, spécialement pensées pour les salariés de votre entreprise

En tant que salarié de l'entreprise XXX, j'ai le plaisir de pouvoir vous faire bénéficier d'un dispositif inédit.

J'ai le plaisir de vous contacter suite à votre demande de Rendez-vous...



Si un prospect **se rend directement en agence sans passer par la prise de RDV en ligne**, (pas de scan du QR-Code) : il convient de **contacter l'équipe partenariat** :

partenariat@cegee.caisse-epargne.fr.

IMPORTANT

1



2



3



4



5



11

Lors de l'entrée en relation, le conseiller a la main pour mettre en place toutes les offres commerciales.

	Offres commerciales	Eligibilité	Mode opératoire
	Offre de Bienvenue 80 € offerts	Réservée exclusivement : - Aux clients salariés d'une entreprise cliente de la CEGEE ayant adhéré au dispositif de partenariat - Aux adhérents d'entreprises ou d'associations ayant adhéré au dispositif de partenariat - Valable pour toute ouverture d'une Formule dans le cadre d'une entrée en relation et de la domiciliation bancaire d'au moins 3 organismes	OD « OF PART 80€ SALARIES ENTRP CLIENTE CEGEE » La prime est à verser dans un délai maximum de 3 mois.
	Bon d'achat Isifid d'une valeur de 50 €	Tout client mettant en place une mobilité bancaire (minimum 3 organismes) bénéficie d'un bon d'achat de 50 €	Automatique lors de la mise en place de la mobilité bancaire.
	Formule Confort avec Visa Premier à 1 € / mois pendant 6 mois	Réservée à toute ouverture de Formule (avec première souscription d'une carte bancaire). Si le client a 28 ans ou moins, privilégiez les offres Jeunes.	Après avoir créé la Formule, depuis la synthèse client, tapez le code transaction 0154. Cliquez sur Associer un profil tarifaire, sélectionnez « Partenariat BDR »
	Prêt Partenariat Bienvenue 5 000 € à taux préférentiel frais de dossier offerts	Réservée aux salariés ou adhérents d'entreprises ou associations partenaires de la CEGEE Jusqu'à 5.000 € sur 60 mois	Izivente « Prêt Partenariat Bienvenue »

1

2

3

4

5

Retrouvez tous les liens utiles à ce dispositif :

Retrouvez toutes les infos utiles

- > Rubrique des Commerciaux
- > Conquête
- > Conquête des salariés et adhérents des entreprises et associations partenaires de la CEGEE

La RUBRIQUE
des COMMERCIAUX



Formulaire de Saisie des entreprises et associations partenaires

(à compléter par le
chargé Pro / BDR)

Adhésion Entreprise partenaire "Offres à
l'attention des salariés"

Complétez ce formulaire dès qu'un client pro ou USRI est informé du dispositif et exprime son accord.
Vous pouvez transmettre la liste des clients déjà partenaires de votre opération via ce lien : XXXX



Liste des entreprises et associations partenaires

30/04/2022
Offres à l'attention des salariés des entreprises clientes : Liste des entreprises partenaires

Département concerné	Nom de l'entreprise	codification	adresse	date du partenariat



- L'équipe Partenariat se tient à votre disposition pour vous accompagner, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question, idée ou réalisation de projet : partenariat@cegee.caisse-epargne.fr

■ **Afin de dynamiser et de pérenniser ce dispositif, il est conseillé d'organiser des évènements (réguliers) avec les salariés et adhérents des entreprises et associations partenaires.**

■ **Organisez des évènements dédiés « partenariats » :**

□ **Au sein de votre agence :**

- Conviez les salariés de l'entreprise dans votre agence et organisez des réunions thématiques : retraite, épargne salariale, complémentaire santé...

□ **Au sein de l'entreprise :**

- Organisez des petits déjeuner pour « marquer » le partenariat ;
- Occupez un bureau dans l'entreprise, le temps d'une journée pour répondre aux questions des salariés ;
- Animez des Ateliers des décodeurs afin d'apporter une information utile et pédagogique aux salariés...



■ **Associez ces évènements à un moment convivial autour d'une collation :**

- N'hésitez pas à **vous fournir auprès d'un client pro** (superette, traiteur, boulangerie...) pour l'achat de votre collation, afin d'optimiser les synergies.
- **Le service marketing prend financièrement en charge la partie frais de bouche** (dans la limite de 8 € / convive et 200 € / évènement). Dans tous les cas, merci de contacter le service partenariat (marketing) en amont de votre organisation.

A vous de jouer !

- ✓ **Quelles entreprises / associations** clientes sont proches de votre agence ? Lesquelles souhaitez-vous démarcher ?
- ✓ **Qui** les démarche (chargé d'affaire en binôme avec DA, GC) ?
- ✓ **Quels évènements** souhaitez-vous organiser pour dynamiser ces partenariats ? Où (à l'intérieur de l'entreprise, au sein de l'agence) ? Qui réalise ses animations (marché premium, PE...) ?

